

MLR 1771

Trente-Sixième

LETTRE OUVERTE

aux Ecrivains de Belgique

Equinoxe de l'automne 1961.

Mes chers Confrères,

Parce que j'eus le bonheur de vous entretenir d'une liste élaborée par les archontes de nos lettres, plusieurs poètes sont descendus du Pinde et, fraternellement mêlés aux prosateurs, m'ont agoni de questions. J'ai tenu à honneur d'y répondre encore que d'aucunes ne manquassent point de m'embarrasser. Je dus aller aux informations car, à dire le vrai, ma science était courte : Hormis la liste, je ne savais rien. Mais un bienfait n'est jamais perdu. On le dit et je finirai par le croire. En effet, au cours de mes recherches je fis une découverte qui me récompense grandement et j'ai hâte de vous en faire part. Oyez.

La Belgique possède une publication remarquable, d'une richesse de matières, d'une variété de thèmes proprement estomirantes. Chargée en outre d'un potentiel de rêve qui surclasse tous les romans que nous nous efforçons de construire en inventant des histoires souvent saugrenues, astucieusement habillées de nos plus subtils mensonges. Ici, rien de tout cela. Du vrai et rien que du vrai. Je veux parler du « Moniteur belge » qui paraît depuis cent-trente ans dans une injuste indifférence.

Pour la modique somme de 450 francs l'an, on apprend un nombre inimaginable de choses. Je passe sur les brouilles, telles que les lois auxquelles personne ne songe à obéir ; les faillites et les tirages à lots ; les avis officiels et les conditions de recrutement des agents de l'Etat, sans qu'il faille pour autant les dédaigner toutes. N'est-il pas réconfortant, par exemple, que l'Etat organise des « examens de candidats conférenciers d'aviculture et de cuniculture » ? Je signale en passant le fait aux dirigeants de l'A.E.B. Nous avons certes dans nos rangs des candidats conférenciers en réserve et la culture quelle qu'elle soit ne saurait les effrayer. Donner des conférences aux lapins, c'est bien, mais parler aux oiseaux, c'est mieux et digne de poètes. De quoi marcher sur les traces du Poverello. Mais je ferme ma parenthèse pour en venir à l'essentiel. Ce sont, à n'en pas douter, les budgets de nos départements ministériels. La lecture de ces pages bourrées de chiffres confère un sens nouveau à notre feuille d'impôts qui du coup semble bien légère. Pour un peu, on irait remercier le percepteur de ses modestes exigences.

J'ai pris un soin particulier à lire le budget de l'Education nationale et de la Culture. C'est passionnant. Vous avez compris que je néglige l'enseignement voué, comme il se doit, à la production soutenue de citoyens certifiés conformes. Je vise les secteurs que j'oserais appeler d'évasion. On se sent archéologue dans les fouilles de Nubie ou fils à papa à l'Unesco. Il y en a pour Rome et pour Athènes, pour des colloques et des congrès. Et puis, les accords culturels ! Pour nous être entendus culturellement avec vingt-deux pays, plus un de réserve, il n'en coûte que 22.500.000 francs. Le dernier en date a été conclu avec le Venezuela. On sait les liens étroits qui nous unissent à ce pays. Les Vénézuéliens sont des passionnés de notre culture et nous le leur rendons bien. Dire que cet accord ne nous coûte que 400.000 francs. C'est donné.

Mais j'ai hâte d'en venir à un chapitre qui nous intéresse au premier chef. En feuilletant la section intitulée « Arts, lettres, éducation populaire et jeunesse » on apprend que le fonds national de la littérature dispose de 830.000 francs ; les « subventions de toute



nature » aux lettres françaises se montent à un million de francs, les bourses de voyage à 300.000, les bourses de travail à 465.000 ; le prix de littérature à 300.000 ; la maison Camille Lemonnier à 150.000, les achats de livres à 1.250.000 et les achats pour les bibliothèques à 1.500.000. En y ajoutant les 250.000 francs alloués à certain Musée de la littérature, dont j'avoue à ma honte ne pas connaître l'existence, on en arrive à un total de 6.045.000 francs. Comme nous sommes quatre cents, paraît-il, il en résulte que la communauté dépense pour nous bon an mal an 15.000 francs par tête. Et qu'importe que ce soit souvent d'une manière savamment indirecte.

Nous sommes des ingrats !

Ce n'est d'ailleurs pas tout. Un budget a tout le charme des labyrinthes et c'est un vrai délice que de s'y promener. Quel ne fut mon ravissement quand je découvris que nos hommes de lettres partagent avec les savants, les artistes, les fonctionnaires et les « et cætera », le privilège de voyager à l'étranger, ce pourquoi la somme de 1.650.000 francs se trouve réservée.

J'ai gardé pour la fin notre Académie. Elle nous coûte moins d'un million par an, tous frais compris, tels que la vapeur, l'eau et le gaz. Quand on songe aux responsabilités qui pèsent sur les membres de ce corps vénérable, c'est pour rien. Ne sont-ils pas les seuls, avec les archontes du service des lettres, à définir ces critères de qualité qui troublent nombre d'entre nous, avouez-le, mes chers confrères. Mais comment faire pour distinguer le bon grain littéraire de l'ivraie gribouilleuse si abondante dans notre Bois Sacré ?

L'Académie est un microcosme de notre vie publique. C'est pourquoi elle honore l'éloquence parce que le vide sonore est un élément solide de nos us et coutumes. Pour être complète, il lui faudrait, à l'instar de son illustre modèle, un prélat et un militaire. Il n'est pas indispensable que ces autorités sachent écrire. Au reste il ne serait pas difficile d'élire quelque général maniant le stylo avec



plus de bonheur que le sabre et les primats de Belgique ont toujours
autant œuvré de la plume que de la crosse.

On ne saurait assez raffermir l'autorité, non que je songe à
contester celle de nos immortels écrivains, mais enfin, ils sont,
comme on dit, du bâtiment. C'est bien pourquoi je recommande
l'autorité du sabre alliée à celle du goupillon, me souvenant d'une
phrase de Camus : « Celui qui adhère à une loi ne craint pas le
jugement qui le replace dans un ordre auquel il croit. Mais le plus
haut des tourments est d'être jugé sans loi ».

ROGER AVERMAETE.